

## **CONSEIL MUNICIPAL**

# **Compte rendu de la séance** **du 29 août 2017**

**PRESENTS** : MM. DUBOIS Jean-Pierre, ROMERO Colette, FERBER Jacques, PROUILLAC Claude, LAVAL Jean-Paul, CHEYROU Cédric, RICHER Catherine, BOSREDON Fabienne,

**ABSENTS** : MM LAVAL Laurence, BRU Benoit DUPPERRET Jean-Luc, CROUZEL Valérie, Guy PESTOURIE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Cédric CHEYROU

Le compte rendu de la séance du 28 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

### • **Consultation / marché de travaux de restauration de la maison noble des croisiers**

Monsieur le Maire fait part de la réception de l'autorisation de travaux délivrée par la DRAC et de la confirmation de l'engagement de l'Etat pour un montant de 108 250 €.

Les demandes de financement auprès de la Région et du Département sont en cours d'instruction.

Le Conseil Municipal décide le lancement d'un marché à procédure adaptée pour ces travaux dont le montant prévisionnel s'élève à 191 141,67 € HT et définit les modalités de publicité et de mise en concurrence.

### • **Virements de crédits / zone d'activité et de services de Pech Fourcou**

Les virements suivants sont votés afin de régler l'échéance anticipée de l'emprunt de 140 000 € décidé lors du dernier CM.

<b>Section de fonctionnement dépenses</b>		
<b>Désignation des articles</b>	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>
Ch 011 art 6015 terrains aménagés	- 4 400 €	
Ch 043 n°608 frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		+ 400 €
Ch 66 n°66111 intérêts réglés à l'échéance		+ 400 €
<b>Section de fonctionnement recettes</b>		
Ch 042 art 71355 variation des stocks de terrains	- 4 000 €	
Ch 043 n°796 transferts de charges financières		+ 400 €
<b>Section d'investissement dépenses</b>		
Ch 040 art 3555 terrains aménagés	- 4 000 €	
Ch 16 n°1641 emprunts en cours		+ 4 000 €

- **Charte zéro pesticide**

Il est décidé d'adopter la charte « zéro pesticide » proposée par le Conseil Départemental afin de participer à une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en supprimant les pesticides.

L'engagement de la commune conduira à mener des actions de formation des agents, d'information de la population et à l'élaboration d'un plan d'entretien sans pesticides.

- **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage / église d'Eybènes**

Autorisation est donnée au Maire de signer cette convention qui prévoit la délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux de remplacement des vitraux de l'église d'Eybènes à l'association « Mémoire et Patrimoine du Salignacois ». L'opération, d'un montant de 22 904,70 € TTC sera intégralement financée par l'association grâce aux dons recueillis à cet effet.

- **Présentation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour 2016**

L'assemblée prend acte de ce rapport établi par le SIAEP Périgord Est.

- **Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif**

Ce rapport, portant sur l'exercice 2016, est adopté par l'assemblée.

- **Achat de parcelles / lotissement le Pigné**

Lors de la création du lotissement en 1980, il avait été décidé que la voirie et les espaces publics seraient remis gratuitement à la commune en échange de leur entretien. Cette décision, confirmée par le conseil municipal en 1995, n'a jamais été suivie d'effet sur le plan administratif, les parcelles concernées étant à ce jour toujours au nom des héritiers de l'aménageur M Léonard.

Depuis 1995, la commune en assure l'entretien.

Afin d'accorder un dédommagement de la charge de l'impôt foncier payé par ces particuliers pendant des années, le conseil municipal (6 pour, 2 abstentions) décide l'acquisition des terrains constituant les espaces verts (AC 564, 565 et 566) au prix de 2 000 €. La parcelle constituant la voie d'accès (AC 567) sera achetée à l'euro symbolique.

- **Tarifs de la cantine scolaire**

Les tarifs votés pour l'année scolaire 2017/2018 sont les suivants : élèves 2.39 € ; enseignants ou autres intervenants : 4.78 €.

- **Acte administratif / cession de parcelle à Dordogne Habitat**

Selon les accords intervenus lors du montage de l'opération logements, la municipalité devait céder l'intégralité du terrain situé près du groupe scolaire à Dordogne Habitat, ce dernier devant ensuite restituer à la commune la surface inutilisée. Dans un souci de simplification administrative et compte tenu de

l'avancement des travaux, il est décidé de demander à Dordogne Habitat de renoncer à cette procédure en deux temps et de ne signer qu'un seul acte de cession de l'emprise nécessaire au projet de logements.

• **CDD sur emplois permanents / école**

Autorisation est donnée au Maire de renouveler les contrats des 2 adjoints d'animation de l'école (emplois permanents pouvant être pourvu par des CDD) pour les TAP et la surveillance de la cour.

• **Commission des travaux du 24/8/2017**

Lecture est faite du compte rendu. Points abordés : implantation d'une boîte à livres devant l'Office de Tourisme ; accessibilité salle des fêtes ; retrait des arbres du trottoir avenue de Sarlat ; sécurité rue de Saasenheim ; travaux salon de coiffure ; visite des acquisitions récentes de la commune.

• **Questions diverses :**

- Site internet : le nouveau site internet de la commune est en ligne
- Convention 30 millions d'amis : une convention a été signée afin que les Associations Pirates et SOS chats libres puissent intervenir pour la stérilisation des chats errants.